



# GUIDE

---

DES NORMES GRAPHIQUES  
DU CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME

[CSTJ.QC.CA](http://CSTJ.QC.CA)

# TABLE DES MATIÈRES

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>03</b>
<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>04</b>
1.1 Historique .....	06
<b>2. IDENTITÉ VISUELLE</b> .....	<b>08</b>
2.1 Campus .....	09
2.1.1 Ordre de préséance .....	10
2.2 Couleurs officielles .....	11
2.2.1 Charte officielle s'appliquant aux logos .....	12
2.3 Polices de caractère .....	13
<b>3. NORMES D'UTILISATION</b> .....	<b>14</b>
3.1 Espace de protection .....	16
3.2 Couleurs et image de fond .....	17
3.3 Dimensions .....	21
3.4 Qualité versus type d'utilisation .....	22
3.5 Modification du logo .....	23
3.6 Mise en page du logo .....	24
<b>4. SIGNATURE</b> .....	<b>25</b>
4.1 Charte officielle et police de caractère .....	27
4.2 Espace de protection et positionnement .....	28
4.3 Normes d'utilisation .....	29
4.4 Dimension minimale .....	31
<b>5. LOGOS APPARENTÉS</b> .....	<b>32</b>
5.1 Institut de transport avancé du Québec (ITAQ) et Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) .....	34
5.2 Formation continue et services aux entreprises (FCSE) .....	35
5.3 Services et départements .....	36
5.4 Clubs, entreprises auxiliaires et entités autres .....	37
<b>6. IMPRIMÉS ET MATÉRIEL DE CORRESPONDANCE</b> .....	<b>38</b>
6.1 Police de caractère .....	40
6.2 Type de support .....	41
6.3 Impression .....	42
6.4 Carte professionnelle .....	43
6.5 Enveloppe .....	44
6.6 En-tête de lettre .....	45
<b>7. ARMOIRIES</b> .....	<b>46</b>
<b>8. LEXIQUE</b> .....	<b>48</b>
<b>9. CONTACT</b> .....	<b>50</b>

# AVANT-PROPOS

Le guide des normes graphiques est un instrument de travail visant l'utilisation adéquate du système identitaire du Cégep de Saint-Jérôme de ses Centres Collégiaux et de ses Centres Collégiaux de transfert de technologie (CCTT). Il contient les principes de base et règles qui régissent l'utilisation de l'image de marque du Collège, applicables aux différents outils de communication visuelle internes et externes. La constance, la cohérence, la rigueur et l'exactitude de son application en sont les meilleurs alliés.

Le présent ouvrage sert donc de guide et de référence indispensable à toutes les personnes et organisations utilisatrices de l'identification visuelle du Cégep de Saint-Jérôme. Il est strictement interdit de modifier en tout ou en partie les modèles contenus dans ce document. Toute situation spécifique non prévue par le présent guide de normes graphiques doit être soumise au Service des communications et de la promotion (SCP\*).

## **SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DE LA PROMOTION**

455, rue Fournier, bureau A-106  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4V2  
Téléphone 450 436-1580, poste 1111  
Télécopieur 450 565-6625  
[communications@cstj.qc.ca](mailto:communications@cstj.qc.ca)

*\*Afin d'alléger le texte la lecture du texte, l'acronyme SCP (Service des communications et de la promotion) sera utilisé.*

# 1

## INTRODUCTION

---

1.1 HISTORIQUE

# 1 INTRODUCTION

C'est en 2008 que le Cégep de Saint-Jérôme s'est doté d'une nouvelle identité visuelle, coïncidant avec l'arrivée du Centre d'études collégiales de Mont-Tremblant. Cette nouvelle identité visuelle s'inscrit dans la volonté manifeste du Collège de reconnaissance en tant qu'établissement d'enseignement supérieur. La diffusion de cette nouvelle image requiert un ensemble complet d'outils de référence nommé usuellement GUIDE DE NORMES GRAPHIQUES. Il constitue la pierre d'assise d'une image publique forte, uniforme, liée aux exigences de qualité et de notoriété du Collège. Ce document est donc destiné à toute personne désireuse d'utiliser la nouvelle identité visuelle.

## **CADUCITÉ DE L'IDENTITÉ VISUELLE ANTÉRIEURE**

L'adoption du guide de normes graphiques rend caduque et obsolète l'identité visuelle précédente. Une période de transition sera allouée pour l'application interne et externe complète du guide de normes.

Facilement accessible, clairement élaboré et pratique, celui-ci devient la référence de base. Des outils connexes tels que des exemples d'utilisation et documents à format préétabli seront mis à la disposition des personnes requérantes.

## **GESTION ET APPLICATION**

Le SCP est l'autorité désignée par le Collège en matière d'image de marque et veille à l'application, la mise à jour et la diffusion du guide de normes graphiques. Il constitue la référence pour les utilisateurs internes et externes.

## **AVIS**

Tout utilisateur ou fournisseur qui reproduit ou utilise l'identification visuelle du Cégep de Saint-Jérôme ou de l'une ou l'autre de ses composantes, s'engage à le faire dans le respect des normes énoncées dans ce guide. Dans le cas contraire, le Cégep de Saint-Jérôme a mandaté le SCP pour intervenir auprès des utilisateurs fautifs. Le cas échéant, il se réserve le droit de refuser de payer les travaux non conformes aux exigences prescrites, d'en exiger la reprise selon les modalités prévues par le guide de normes. L'autorisation préalable pour l'utilisation de l'emblème ou de la signature et de ses composantes est obligatoire, comme stipulé dans le RÈGLEMENT RELATIF À CERTAINES CONDITIONS DE VIE AU COLLÈGE (Règlement numéro 15). Pour tout renseignement, s'adresser au SCP.

## **QUALITÉ DE L'IDENTITÉ VISUELLE ET DE LA LANGUE**

Le respect de l'identité visuelle et de la langue vont de pair. Nous vous invitons à consulter la politique institutionnelle de valorisation de la langue française disponible sur le site [cstj.qc.ca](http://cstj.qc.ca).

Ce guide demeure un outil en mise à jour continue et nous vous invitons à le consulter fréquemment. Seul le SCP est habilité à modifier cet ouvrage.

# 1.1 HISTORIQUE

## ÉVOLUTION DU LOGO (1970-2008)

Le logo du Cégep de Saint-Jérôme a subi cinq transformations successives depuis 1970, la dernière adoptée par le Conseil d'administration, datant de 2008.





# IDENTITÉ VISUELLE

---

## 2.1 - CAMPUS

### 2.1.1 - ORDRE DE PRÉSÉANCE

## 2.2 - COULEURS OFFICIELLES

### 2.2.1 - CHARTE OFFICIELLE S'APPLIQUANT AUX LOGOS

## 2.3 - POLICES DE CARACTÈRE

## 2 IDENTITÉ VISUELLE

L'identité visuelle évoque les Laurentides.

Le mot CÉGEP fortement accentué rappelle sans équivoque la vocation de l'établissement d'enseignement supérieur. La police utilisée pour identifier les sites d'enseignement confère au logo une impressionnante assise institutionnelle.

L'utilisation du rouge pour le dynamisme, la chaleur humaine, l'énergie, la passion; le vert pour la nature, la santé, la relève; le bleu pour le rêve, l'harmonie, la confiance et l'institutionnel. Toutes ces couleurs sont juxtaposées au gris, sobre, rassembleur et sécurisant.



# 2.1 CAMPUS

L'identification du Cégep de Saint-Jérôme est définie par trois logos distincts, soit un logo propre à chaque campus. Ces logos forment un tout indissociable. Dans cette optique, il est interdit d'altérer de quelque façon la composition de ces derniers.

Protéger l'image et la véhiculer de façon adéquate et conforme aux normes imposées dans ce guide constitue, à priori, une responsabilité qui incombe à tout utilisateur de l'identité visuelle, particulièrement à ceux qui composent la communauté collégiale.

\*L'utilisation du terme « Campus » dans le présent document a pour seul but d'alléger le texte

Logo principal  
Campus de Saint-Jérôme



Logo principal  
Campus de Mont-Tremblant



Logo principal  
Campus de Mont-Laurier



# 2.1.1 ORDRE DE PRÉSÉANCE

Lorsque les trois logos sont utilisés dans un même endroit, un ordre de préséance est imposé afin de permettre la constance dans les documents véhiculant l'image du Cégep. Cet ordre est applicable horizontalement ou verticalement.

1. Logo principal  
Campus de Saint-Jérôme



2. Campus de Mont-Tremblant



3. Campus de Mont-Laurier



# 2.2 COULEURS OFFICIELLES

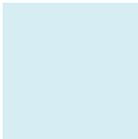
L'utilisation de ces couleurs est essentielle pour la reconnaissance de l'image de marque.

Les couleurs d'accompagnement sont celles qui doivent être priorisées pour s'agencer au logo dans différentes applications visuelles afin d'apporter un choix harmonieux.

## COULEURS DU LOGO

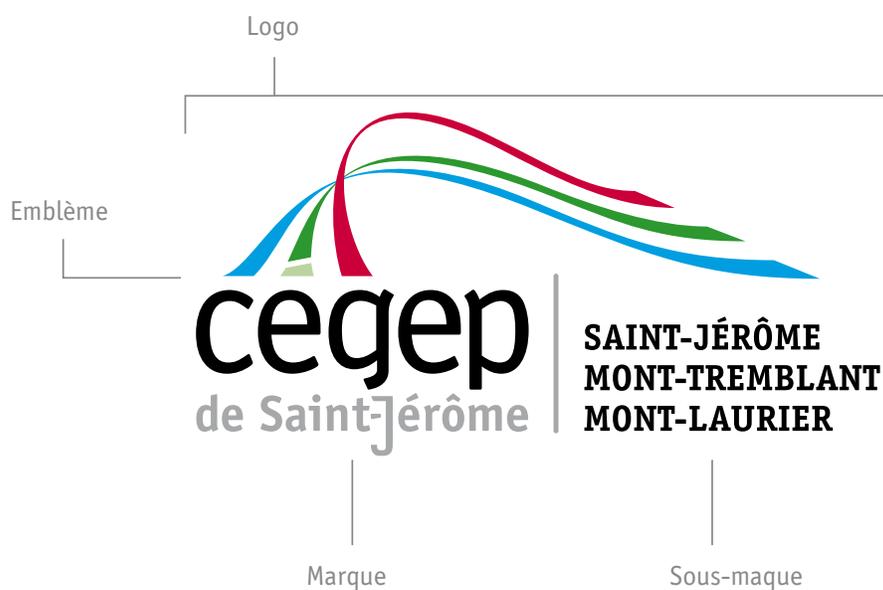
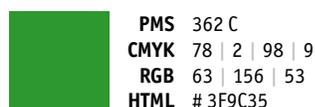
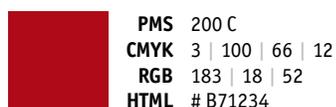
					
<b>PMS</b> Process cyan C	362 C	362 C (45 %)	200 C	Process black C	Process black C (35 %)
<b>CMYK</b> 100   0   0   0	78   2   98   9	31   0   45   4	3   100   66   12	0   0   0   100	0   0   0   35
<b>RGB</b> 0   159   218	63   156   53	171   209   158	183   18   52	0   0   0	177   179   182
<b>HTML</b> # 009FDA	# 3F9C35	# ABD19E	# B71234	# 000000	# B1B3B6

## COULEURS D'ACCOMPAGNEMENT

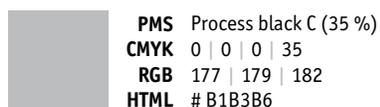
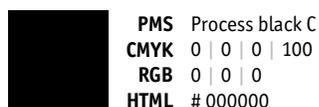
				
<b>PMS</b> 158 C	295 C	116 C	365 C	628 C
<b>CMYK</b> 0   64   95   0	100   68   8   52	0   12   100   0	22   0   36   0	20   0   4   0
<b>RGB</b> 227   114   34	0   47   95	254   203   0	200   229   154	193   226   229
<b>HTML</b> # E37222	# 002F5F	# FECB00	# C8E59A	# C1E2E5

## 2.2.1 CHARTE OFFICIELLE S'APPLIQUANT AUX LOGOS

### L'emblème



### La marque



## 2.3 POLICES DE CARACTÈRE



LA MARQUE

**Mot « Cégep »**  
Typographie non-commerciale

**Mots « de Saint-Jérôme »**  
OfficinaSansITC - Gras

LA SOUS-MARQUE

ITC Officina Serif Std - Gras

# 3

## NORMES D'UTILISATION

---

- 3.1 - ESPACES DE PROTECTION
- 3.2 - COULEURS ET IMAGES DE FOND
- 3.3 - DIMENSIONS
- 3.4 - QUALITÉ VERSUS TYPE D'UTILISATION
- 3.5 - MODIFICATION DU LOGO
- 3.6 - MISE EN PAGE

# 3 NORMES D'UTILISATION

Le présent guide est un instrument de travail mis à la disposition des différents utilisateurs de l'image de marque du Cégep de Saint-Jérôme. Chacun trouvera l'essentiel des normes graphiques afin d'assurer une image cohérente et uniforme.

Les normes de ce guide s'appliquent indistinctement à l'ensemble des campus du Collège, soit Saint-Jérôme, Mont-Tremblant ou Mont-Laurier.

# 3.1

## ESPACE DE PROTECTION

Le respect de la zone de protection assure une meilleure lisibilité de l'identification visuelle. Aucun élément graphique autre qu'une image de fond ne peut être introduit dans cet espace.

Ces marges visent à maximiser l'impact et la lisibilité du logo.

### HAUTEUR DU «J»

L'espace de protection autour du logo s'apparente à la hauteur de la lettre «J» du mot «Jérôme». Ce «J» (en mode horizontal et vertical) constitue l'espace de protection, lequel varie proportionnellement en fonction de la taille du logo employé.



Non-respect des zones de protection.



Non-respect des zones de protection et perte d'une portion du logo.

## 3.2 COULEURS ET IMAGE DE FOND

Lorsque les conditions de lisibilité le permettent, l'utilisateur doit privilégier l'usage du logo en couleurs. Si cette utilisation est impossible, il est suggéré d'utiliser la version en noir et blanc.

### FOND BLANC



### FOND NOIR



## 3.2 COULEURS ET IMAGE DE FOND (SUITE)

Le contraste entre le logo et le fond doit être optimal. Dans cette optique, l'utilisateur ne doit en aucun cas faire usage sur un fond de couleur apparentée à l'une des composantes de l'emblème ou de la marque.

### FONDS PÂLES



### FONDS FONCÉS



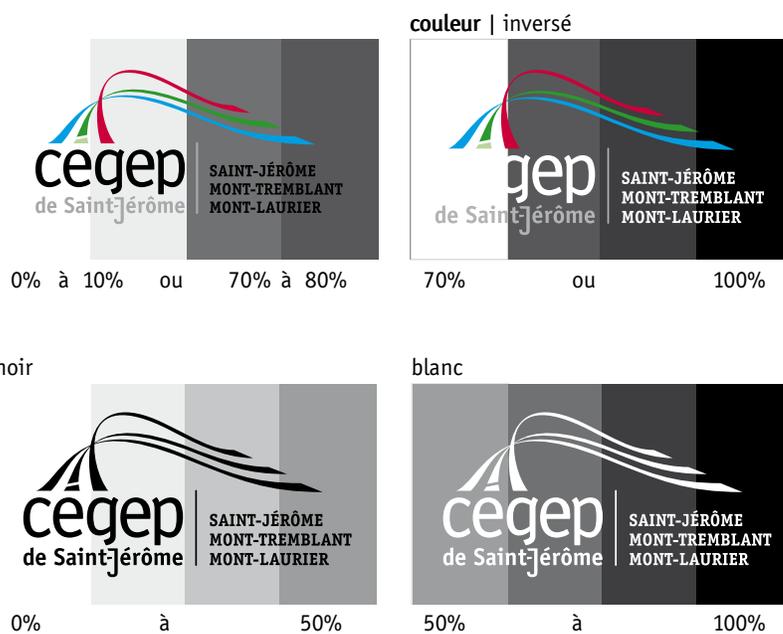
### FONDS VIFS



# 3.2 COULEURS ET IMAGE DE FOND (SUITE)

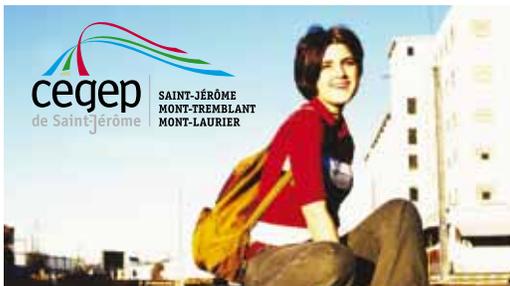
Les gammes de gris illustrées vous indiquent les pourcentages du noir adaptée en fonction du logo utilisé.

## TONS DE GRIS



# 3.2 COULEURS ET IMAGE DE FOND (SUITE)

Mise en valeur du logo sur différents types de fond.



Utilisation du logo couleur



Utilisation du logo couleur | inversé



Utilisation du logo blanc



Utilisation du logo noir



Solution : utilisation du logo blanc sans carré blanc



Solution : utilisation du logo couleur non inversé ou noir

# 3.3 DIMENSIONS

## DIMENSIONS RECOMMANDÉES ET MINIMALES

Ayant comme objectif une lisibilité efficace du logo, une taille minimale est prescrite selon le support et la technique d'impression utilisés.

### PAPIER ENTÊTE

Taille recommandée,  
2,25 po x 1,13 po  
5,72 cm x 2,86 cm



### AUTRE IMPRESSION PAPIER

Taille minimum,  
1,25 po x 0,63 po  
3,18 cm x 1,60 cm



### IMPRESSION OU AUTRE PROCÉDÉ HAUTE QUALITÉ OBJET PROMOTIONNEL

Taille minimum,  
1 po x 0,50 po  
2,54 cm x 1,28 cm



# 3.4 QUALITÉ VERSUS TYPE D'UTILISATION

Pour s'assurer d'une reproduction et d'une définition optimale, il est recommandé d'utiliser le logo vectoriel (.ai ou .eps). Ce type de fichier permet une qualité maximale lors de l'agrandissement ou de la réduction du logo en impression.

Lors de l'utilisation de tout autre format (.jpeg, .bmp, .gif ou .tif) la modification de la taille entraînera une perte de qualité.

**ASTUCE :**

Pour conserver les proportions du logo, vous devez maintenir la touche SHIFT enfoncée en redimensionnant l'image.

**Impression vectorielle**

Possibilité infinie d'agrandissement sans perte de qualité



**Impression format .jpeg, .bmp, .gif et .tif**

Lors de l'utilisation à sa taille originale, soit 100 % il n'y aura aucune modification. Dans le cas contraire, la qualité du logo en sera affectée.



Exemple d'une image non vectorielle agrandie

# 3.5 MODIFICATION DU LOGO

En aucun cas, le logo ne peut être modifié soit par sa composition, ses éléments ou ses couleurs.

De plus, il est fortement déconseillé d'importer le logo d'un autre document (copier-coller) afin d'éviter les risques de modifications fortuites. L'utilisation des fichiers sources mis à votre disposition est recommandée.



Utilisation de couleurs non autorisées.



Modification de la marque dans le but ou non d'en détourner le sens et la vocation.



Modification dans la disposition des éléments.



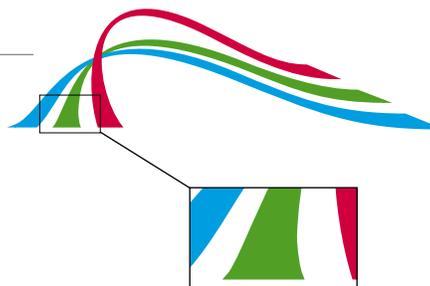
Modification des polices de caractère.



Modification du rapport de proportion du logo.

Certaines applications peuvent exiger exceptionnellement une modification au niveau de la composition de l'emblème. Les vagues sont plus larges et plus rapprochées. De plus, les deux masses vertes ne font qu'une seule vague afin de faciliter l'impression de l'emblème sur des objets promotionnels de petite taille ou lors d'une utilisation de type « broderie ».

Emblème modifié



# 3.6 MISE EN PAGE DU LOGO

La disposition du logo doit respecter des conditions de mise en page.

Voir taille recommandée p. 20



Application du logo à la verticale



Application du logo en oblique



# SIGNATURE

---

- 4.1 - CHARTE OFFICIELLE ET POLICE DE CARACTÈRE
- 4.2 - ESPACE DE PROTECTION ET POSITIONNEMENT
- 4.3 - NORMES D'UTILISATION
- 4.4 - DIMENSION MINIMALE

# 4

## SIGNATURE: LE COLLÈGE DES LAURENTIDES

Le Cégep de Saint-Jérôme utilise *Le Collège des Laurentides* à titre de signature. Cette signature est **complémentaire** au logo du Collège et ne peut le remplacer. Son utilisation vise essentiellement à marquer le positionnement et le rayonnement institutionnels.

*Le Collège des Laurentides* 

# 4.1

## CHARTE OFFICIELLE ET POLICE DE CARACTÈRE

### La signature

ITC Officina Serif Std - Gras

	<b>PMS</b> Process black C (30%)
	<b>CMYK</b> 0   0   0   30
	<b>RGB</b> 179   179   179
	<b>HTML</b> # B3B3B3

*Le Collège des Laurentides* 

### Les 3 bandes

	<b>PMS</b> 200 C
	<b>CMYK</b> 3   100   66   12
	<b>RGB</b> 183   18   52
	<b>HTML</b> # B71234

	<b>PMS</b> Process cyan C
	<b>CMYK</b> 100   0   0   0
	<b>RGB</b> 0   159   218
	<b>HTML</b> # 009FDA

	<b>PMS</b> 362 C
	<b>CMYK</b> 78   2   98   9
	<b>RGB</b> 63   156   53
	<b>HTML</b> # 3F9C35

# 4.2

## ESPACE DE PROTECTION ET POSITIONNEMENT

Le respect de la zone de protection assure une meilleure lisibilité de la signature. Aucun élément graphique autre qu'une image de fond ne peut être introduit dans cet espace.

Ces marges visent à maximiser l'impact et la lisibilité de la signature.

### HAUTEUR DU « L »

L'espace de protection autour de la signature doit représenter la hauteur du « L » du mot « Le ». Ce « L » (en mode horizontal et vertical) constitue l'espace de protection à tenir compte, lequel varie proportionnellement en fonction de la taille de la signature employée.

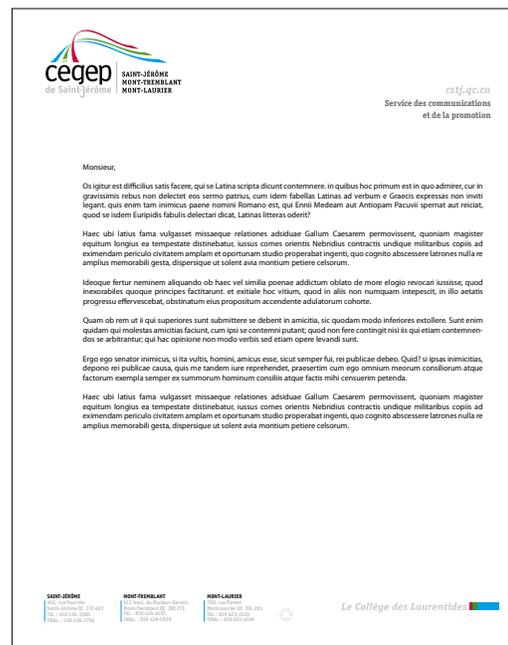
La largeur apparente de la bande bleue doit être équivalente à deux fois la largeur du « Le ».

### POSITIONNEMENT

Dans une mise en page, la signature doit obligatoirement être du côté droit, au bas de la page.



La bande bleue équivaut à 2 fois la largeur du Le



# 4.3 NORMES D'UTILISATION

## COULEURS DE FOND

Dans une même mise en page, la version de la signature doit être identique à celle utilisée pour le logo.

Lorsque les conditions de lisibilité le permettent, l'utilisateur doit privilégier l'usage de la signature en couleur. Si cette utilisation est impossible, il est suggéré d'utiliser la version en noir ou en blanc.

## ORDRE DE PRIORITÉ D'UTILISATION

1. couleur		1. couleur	
2. noir		2. blanc	

# 4.3 NORMES D'UTILISATION (SUITE)

## COULEURS DE FOND

Pour une efficacité accrue, l'utilisateur doit appliquer la version de la signature qui offre un contraste optimal sur le fond utilisé.

Les exemples suivants donnent un aperçu impliquant différentes couleurs ou teintes de fond.

### BLANC



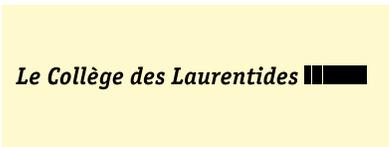
### NOIR 15% ET MOINS



### COULEURS VIVES



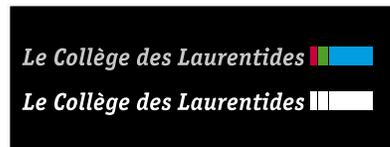
### COULEURS PÂLES



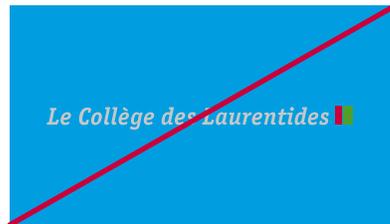
### COULEURS FONCÉES



### NOIR



### MAUVAISES UTILISATIONS



## 4.4

# DIMENSION MINIMALE

Ayant comme objectif une lisibilité efficace de la signature, une taille minimale est prescrite selon le support et la technique d'impression utilisés.

### PAPIER ENTÊTE

Taille recommandée,  
2,75 po x 0,16 po  
6,99 cm x 0,41 cm

*Le Collège des Laurentides* 

### IMPRESSION RÉGULIÈRE

Taille minimum  
1,57 po x 0,09 po  
3,99 cm x 0,23 cm

*Le Collège des Laurentides* 

SIGNATURE



# LOGOS APPARENTÉS

---

- 5.1 - INSTITUT DE TRANSPORT AVANCÉ DU QUÉBEC (ITAQ) ET CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES COMPOSITES DU QUÉBEC (CDCQ)
- 5.2 - FORMATION CONTINUE ET SERVICES AUX ENTREPRISES (FCSE)
- 5.3 - SERVICES, CLUBS, ENTREPRISES AUXILIAIRES ET ENTITÉS

# 5 LOGOS APPARENTÉS

## PRÉSENCE CONJOINTE DU LOGO DU CÉGEP ET DE CELUI DES CENTRES AFFILIÉS

Le logo du Collège doit toujours accompagner celui de ses centres affiliés (Centres d'études et Centres de transfert de technologie) sur les outils de communications émanant de la Direction générale ou de son Conseil d'administration.



100 %



40 %



INSTITUT DU TRANSPORT AVANCÉ DU QUÉBEC

100 %



40 %



# 5.1 CENTRES COLLÉGIAUX DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

La présence du logo d'un CCTT peut être dominante dans tout affichage ou publication qui lui est propre. Les outils de communication génériques des CCTT doivent cependant porter le logo du Cégep de Saint-Jérôme. À défaut, la mention Centre affilié au Cégep de Saint-Jérôme est acceptable mais non préférable. Ces derniers doivent être facilement identifiables et apparaître, le cas échéant, en page couverture.

**Permission d'utilisation**

L'utilisation des logos des centres doit être autorisée par la Direction des CCTT.



INSTITUT DU TRANSPORT AVANCÉ DU QUÉBEC



**CDCQ**

**Centre de développement  
des composites du Québec**

## 5.2 FORMATION CONTINUE ET SERVICE AUX ENTREPRISES (FCSE)

### POSITIONNEMENT

Le logo du Cégep de Saint-Jérôme conserve sa propre zone de protection à laquelle se juxtapose le logo « Formation continue et Services aux entreprises ». Ce logo doit être placé à la droite ou en dessous du logo du Cégep, à une distance correspondant à la hauteur du « J » du mot « Jérôme ».

#### Disposition verticale

Lorsque le logo « Formation continue et Services aux entreprises » est sous le logo du Cégep, il doit être contraint dans sa largeur entre le début du mot « de » et la fin de « Mont- Laurier ».

#### Disposition horizontale

Lorsque la partie « Formation continue et Services aux entreprises » est à droite du logo du Cégep, elle doit être contrainte à la même hauteur que la sous-marque.



Espace de protection minimal à respecter entre les éléments



## 5.3 SERVICES ET DÉPARTEMENTS

Une déclinaison du logo du Collège a été créée pour les services administratifs et départements du Collège.

Ces logos sont réservés exclusivement **pour usage interne**. Toute correspondance ou support qui sera diffusé à l'externe doit comporter le logo officiel du Collège.

Il est obligatoire de communiquer avec le SCP pour faire approuver l'utilisation de ce logo. Le Collège se réserve le droit de ne pas faire l'emploi de ces identités visuelles.

### SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DE LA PROMOTION

 CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME

### TECHNIQUES DE TRAVAIL SOCIAL

 CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME

### TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

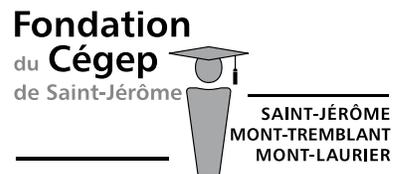
 CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME

## 5.4 CLUBS, ENTREPRISES AUXILIAIRES ET ENTITÉS AUTRES

Le Cégep de Saint-Jérôme reconnaît l'existence de diverses entités possédant leur identification visuelle propre.

Il est obligatoire de communiquer avec eux pour en faire approuver l'utilisation. Le Collège se réserve le droit de ne pas faire l'emploi de ces identités visuelles.

### EXEMPLES



NEURONES & PAPILLES



# 6

## IMPRIMÉS ET MATÉRIEL DE CORRESPONDANCE

---

- 6.1 - POLICE DE CARACTÈRE
- 6.2 - TYPE DE SUPPORT
- 6.3 - IMPRESSION
- 6.4 - CARTE PROFESSIONNELLE
- 6.5 - ENVELOPPE
- 6.6 - ENTÊTE DE LETTRE

# 6

## IMPRIMÉS ET MATÉRIEL DE CORRESPONDANCE

Les pages qui suivent comportent toutes les informations permettant la réalisation, la production et l'impression du matériel correspondant aux outils de communication du Cégep de Saint-Jérôme.

Le respect des normes imposées dans ce guide contribuera à la diffusion d'une image cohérente et fidèle à la vision du Collège.

Chaque membre du personnel est responsable de l'atteinte de cet objectif.

Des modèles et gabarits de documents sont disponibles en téléchargement sur le P:\publication\serv\_communications\_promotion\normes graphiques

Tout questionnement sur une application spécifique ou demande d'approbation avant une impression ou une mise en ligne, doit être adressé au SCP.

# 6.1 POLICE DE CARACTÈRE

## CHOIX DE POLICES DE CARACTÈRES

Les polices de caractères suggérées pour la rédaction de document sont OffinicaSanITC et ITC Officina Serif Std ou Arial. Ces polices se présentent sous la forme régulière, grasse et italique. Elles ont été choisies pour leur aspect moderne, urbain et épuré. La police Officina est disponible en téléchargement sur le P:\publication\SERV\_COMMUNICATIONS\_PROMOTION\NORMES GRAPHIQUES\POLICE DE CARACTERE.

La police Matrix script a été choisie comme police de soutien pour son impact visuel dans les grands titres, les capsules ou pour faire ressortir certains points importants. Elle peut être utilisée en majuscule ou en minuscule.

> OFFICINA SANS ITC - Régulier (Book)

ABCDEFGHIJKLMN**OPQRSTUVWXYZ**  
abcdefghijklm**nopqrstuvwxyz**  
1234567890

> OFFICINA SANS ITC - Régulier italique (Book italic)

*ABCDEFGHIJKLMN**OPQRSTUVWXYZ***  
*abcdefghijklm**nopqrstuvwxyz***  
1234567890

> ITC OFFICINA SERIF STD - Régulier (Book)

ABCDEFGHIJKLMN**OPQRSTUVWXYZ**  
abcdefghijklm**nopqrstuvwxyz**  
1234567890

> ITC OFFICINA SERIF STD - Régulier italique (Book italic)

*ABCDEFGHIJKLMN**OPQRSTUVWXYZ***  
*abcdefghijklm**nopqrstuvwxyz***  
1234567890

> OFFICINA SANS ITC - Médium

ABCDEFGHIJKLMN**OPQRSTUVWXYZ**  
abcdefghijklm**nopqrstuvwxyz**  
1234567890

> OFFICINA SANS ITC - Gras

ABCDEFGHIJKLMN**OPQRSTUVWXYZ**  
abcdefghijklm**nopqrstuvwxyz**  
1234567890

> ITC OFFICINA SERIF STD - Gras

ABCDEFGHIJKLMN**OPQRSTUVWXYZ**  
abcdefghijklm**nopqrstuvwxyz**  
1234567890

> ITC OFFICINA SERIF STD - Gras italique

*ABCDEFGHIJKLMN**OPQRSTUVWXYZ***  
*abcdefghijklm**nopqrstuvwxyz***  
1234567890

> MATRIX SCRIPT - Régulier (Book)

ABCDEFGHIJKLMN**OPQRSTUVWXYZ**  
abcdeƒghijklm**nopqrstuvwxyz**  
1234567890

> MATRIX SCRIPT - Gras

ABCDEFGHIJKLMN**OPQRSTUVWXYZ**  
abcdeƒghijklm**nopqrstuvwxyz**  
1234567890

> MATRIX SCRIPT - Médium

ABCDEFGHIJKLMN**OPQRSTUVWXYZ**  
abcdeƒghijklm**nopqrstuvwxyz**  
1234567890

# 6.2

## TYPE DE SUPPORT

### CHOIX DE PAPIER ET ÉPAISSEUR RECOMMANDÉE

#### Enviro100

Puisque le Cégep de Saint-Jérôme a à cœur l'environnement, la majorité de ses projets imprimés destinés à l'usage externe sont créés avec du papier Enviro100.

#### Spécifications

Contient 100 % de fibres postconsommation certifiées FS  
Certifié ÉcoLogo, Procédé sans chlore et FSC Recyclé  
Fabriqué à partir d'énergie biogaz

#### L'épaisseur

160M *Texte*

200M *Couverture*

La mention du papier recyclé est donc essentielle et doit être insérée au verso des projets imprimés.

Si l'usage de ce type de papier n'est pas possible, le Collège encourage l'utilisateur à insérer le logo et la mention « recyclez-moi ».



# 6.3

## IMPRESSION

### **POCHETTES, CARTES PROFESSIONNELLES, CERTIFICATS, ENVELOPPES ...**

La production et l'impression des cartes professionnelles, des enveloppes, pochettes et certificats suivent une procédure particulière et sont confiés à un imprimeur externe. Communiquez avec le Service des communications pour la production de tout nouveau document de ce type ou avec le Service de l'approvisionnement pour commander le matériel existant.

### **RECTO-VERSO**

Le Collège encourage fortement l'impression des documents en mode « recto-verso ».

# 6.4 CARTE PROFESSIONNELLE

## EXPLICATIONS ET DIRECTIVES

La carte professionnelle est toujours imprimée sous format recto/verso sur du papier Enviro100, format 3.5 po x 2 po. Le recto de la carte doit comporter le logo, dans le coin supérieur gauche, ainsi que la signature du Collège, dans le coin inférieur droit.

Les informations à paraître sur le verso de la carte doivent toujours respecter les normes inscrites plus bas.

Consultez la grille de construction ci-jointe afin de connaître les spécifications techniques.

**A LOGO**  
Données techniques dimension minimale (consulter p. 20)

**B SIGNATURE**  
Données techniques dimension minimale (consulter p. 30)

**1 TEXTE NOM**  
OfficinaSanITC - Bold  
Grosseur : 10 pt  
Casse : Majuscule  
Couleur : CMYK - 0 | 0 | 0 | 100

**2 TEXTE COURRIEL**

**3 TEXTE « CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME »**  
OfficinaSansITC - Bold  
Grosseur : 7,5 pt  
Casse : Minuscule  
Couleur : CMYK - 0 | 0 | 0 | 100

**4 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE**

**5 TEXTE TITRE OU POSTE**

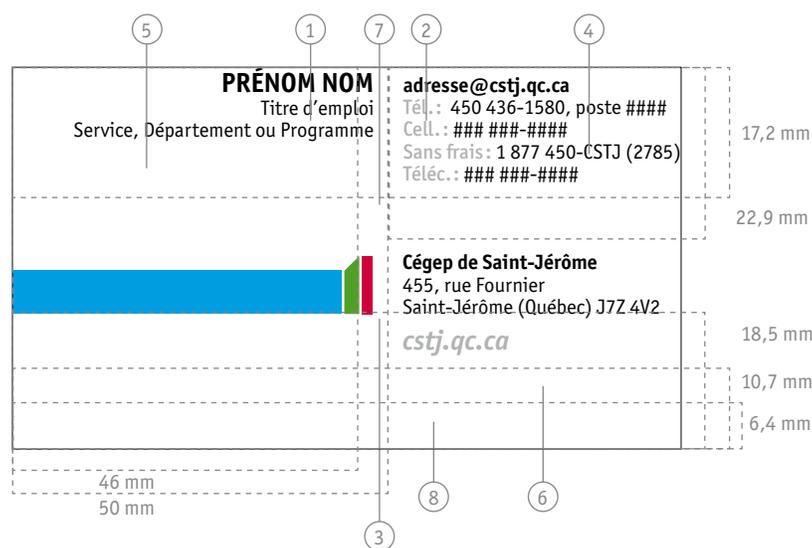
**6 TEXTE ADRESSE**  
OfficinaSanITC - Book  
Grosseur : 7,5 pt  
Casse : Chiffres,  
Majuscule et Minuscule  
Couleur : CMYK - 0 | 0 | 0 | 100

**7 TITRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE**

OfficinaSanITC - Medium  
Grosseur : 7,5 pt  
Casse : Minuscule  
Couleur : CMYK - 0 | 0 | 0 | 40

**8 TEXTE ADRESSE SITE INTERNET**

OfficinaSanITC - Bold Italic  
Grosseur : 10 pt  
Casse : Minuscule  
Couleur : CMYK - 0 | 0 | 0 | 40

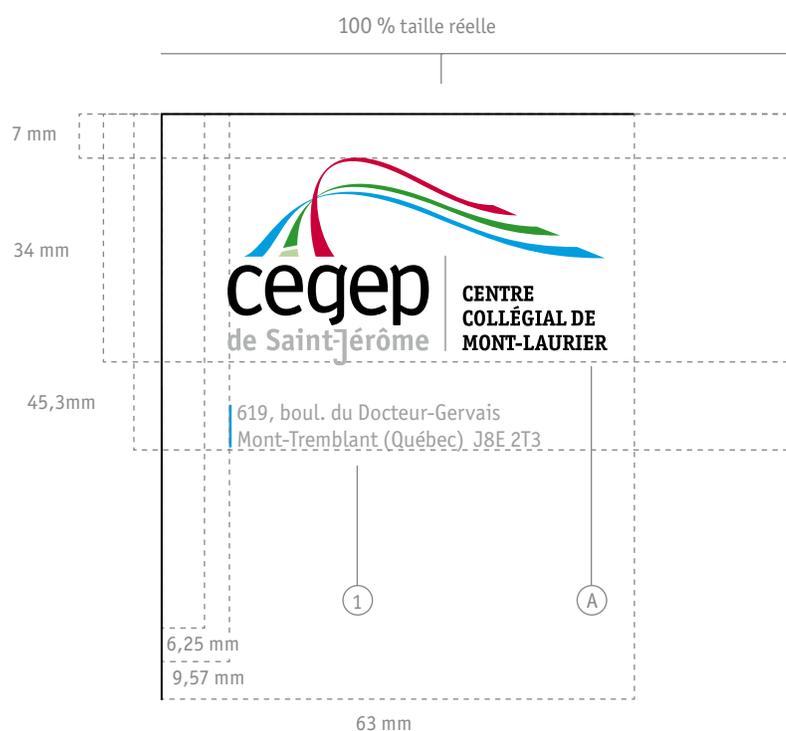


# 6.5 ENVELOPPE

## PRÉSENTATION ET DIRECTIVES

L'enveloppe de type 10 (24 cm x 10,5 cm) est présentée sous un format régulier. Nous retrouvons uniquement le logo du Cégep ainsi que ses coordonnées civiles dans le coin supérieur gauche.

- Ⓐ LOGO  
Largeur : 53.3 mm  
Hauteur : 27 mm
- ① Texte ADRESSE  
OfficinaSansITC - Book  
Grosueur : 8,5 pt  
Casse : Majuscule et Minuscule  
Couleur : CMYK - 0 | 0 | 0 | 50



40 % de la taille réelle

# 6.5 EN-TÊTE DE LETTRE

IMPRIMÉS ET MATÉRIEL

100 % taille réelle

## PRÉSENTATION ET DIRECTIVES

Les informations à paraître sur le rebord de l'en-tête doivent toujours respecter les normes inscrites plus bas.

- ① **TEXTE CAMPUS**  
 Officina Sérif ITC - Bold OS  
 Grosseur : 6 pt  
 Casse : Majuscule  
 Couleur : CMYK - 100 | 0 | 0 | 0
- ② **TEXTE ADRESSE**  
 OfficinaSansITC - Book  
 Grosseur : 6 pt  
 Casse : Minuscule  
 Couleur : CMYK - 0 | 0 | 0 | 50



Monsieur,

 **cegep** de Saint-Jérôme | SAINT-JÉRÔME MONT-TREMBLA MONT-LAURIER

csfj.qc.ca  
Service des communications et de la promotion

Monsieur,

Ch'ignur est difficulus satis facere, qui se Latina scripta dicunt continere. In quibus hoc primum est in quo adhibere, cur in gravissimis rebus non dederit eos sermo patrius, cum idem fabellis Latinis ad verbum et Graeci expressis non invit legant, qui enim tam inimicus paene nominis Romano est, qui Enni Medeam aut Antiopeam Pacuvii spernat aut recitat, quod se idem Euripidi fabula dederit dicat. Latina litteris colere?

Haec ubi latius fama vulgasset miscaere relationes adiduae Gallum Casarem permovissent, quoniam magister equitum longius ea temperata distinebatur, iussus comes orientis Nibiridus contractis undique militibus copias ad emendam periculo civitatem amplam et oportunam studio properabat ingenti, quo cogito abscessere latrones nulla re amplius memorabili gesta, dispersique ut solent avia montium petere caelorum.

Ideoque fertur neminem aliquando ob haec, vel similia poenae addictum oblato de more elogio revocari iussisse, quod innoxios quoque principes facturatur, et ostiale hoc vitium, quod in aliis non nunquam intepescit, in illo aetatis progressu effluvescit, oblitum eius propositum accendit adalatum cohorte.

Quam ob rem ut si qui superiores sunt submittere se debent in amicitia, sic quodam modo inferiores extollere. Sunt enim quidam qui molestas amicitias faciunt, cum ipsi se contenti putant, quod non fere contingit nisi illi qui etiam contentem-dos se arbitrantur, qui hac opinione non modo verbi sed etiam opere levandi sunt.

Ergo ego senator inimicus, si ita vultis, homini, amicus esse, sicut semper fui, rei publicae debeo. Quis si ipsas inimicitias, depono rei publicae causa, qui me tandem lure reprehendit, praesertim cum ego omnium meorum consiliorum atque factorum exempla semper ex summorum hominum consiliis atque factis mihi censuram petenda.

Haec ubi latius fama vulgasset miscaere relationes adiduae Gallum Casarem permovissent, quoniam magister equitum longius ea temperata distinebatur, iussus comes orientis Nibiridus contractis undique militibus copias ad emendam periculo civitatem amplam et oportunam studio properabat ingenti, quo cogito abscessere latrones nulla re amplius memorabili gesta, dispersique ut solent avia montium petere caelorum.

SAINTE-JÉRÔME | MONT-TREMBLÉ | MONT-LAURIER

Le Collège des Laurentides

 **cegep** de Saint-Jérôme | SAINT-JÉRÔME MONT-TREMBLA MONT-LAURIER

csfj.qc.ca  
Service des Communications et de la promotion

Monsieur,

Ch'ignur est difficulus satis facere, qui se Latina scripta dicunt continere. In quibus hoc primum est in quo adhibere, cur in gravissimis rebus non dederit eos sermo patrius, cum idem fabellis Latinis ad verbum et Graeci expressis non invit legant, qui enim tam inimicus paene nominis Romano est, qui Enni Medeam aut Antiopeam Pacuvii spernat aut recitat, quod se idem Euripidi fabula dederit dicat. Latina litteris colere?

Haec ubi latius fama vulgasset miscaere relationes adiduae Gallum Casarem permovissent, quoniam magister equitum longius ea temperata distinebatur, iussus comes orientis Nibiridus contractis undique militibus copias ad emendam periculo civitatem amplam et oportunam studio properabat ingenti, quo cogito abscessere latrones nulla re amplius memorabili gesta, dispersique ut solent avia montium petere caelorum.

Ideoque fertur neminem aliquando ob haec, vel similia poenae addictum oblato de more elogio revocari iussisse, quod innoxios quoque principes facturatur, et ostiale hoc vitium, quod in aliis non nunquam intepescit, in illo aetatis progressu effluvescit, oblitum eius propositum accendit adalatum cohorte.

Quam ob rem ut si qui superiores sunt submittere se debent in amicitia, sic quodam modo inferiores extollere. Sunt enim quidam qui molestas amicitias faciunt, cum ipsi se contenti putant, quod non fere contingit nisi illi qui etiam contentem-dos se arbitrantur, qui hac opinione non modo verbi sed etiam opere levandi sunt.

Ergo ego senator inimicus, si ita vultis, homini, amicus esse, sicut semper fui, rei publicae debeo. Quis si ipsas inimicitias, depono rei publicae causa, qui me tandem lure reprehendit, praesertim cum ego omnium meorum consiliorum atque factorum exempla semper ex summorum hominum consiliis atque factis mihi censuram petenda.

Haec ubi latius fama vulgasset miscaere relationes adiduae Gallum Casarem permovissent, quoniam magister equitum longius ea temperata distinebatur, iussus comes orientis Nibiridus contractis undique militibus copias ad emendam periculo civitatem amplam et oportunam studio properabat ingenti, quo cogito abscessere latrones nulla re amplius memorabili gesta, dispersique ut solent avia montium petere caelorum.

SAINTE-JÉRÔME | MONT-TREMBLÉ | MONT-LAURIER

Le Collège des Laurentides



# 7 ARMOIRIES

La reproduction des armoiries en tant qu'élément graphique est généralement limitée à des utilisations approuvées dans lesquelles une image formelle et cérémoniale est considérée de mise. L'utilisation des armoiries doit être approuvée par le Service des communications afin d'en assurer un usage conforme et de faire en sorte que sa reproduction soit exécutée de façon adéquate.



8

**LEXIQUE**

---

# 8

## LEXIQUE

### **Logo**

Signe graphique exclusif qui permet d'identifier une entreprise. Symbole graphique d'un produit, d'une société.

### **Emblème**

Élément de la marque que l'on reconnaît et qui n'est pas prononçable, tel que le symbole, le dessin, le lettrage ou toute autre forme d'identification visuelle.

### **La marque**

Signe distinctif retenu par des entreprises ou organismes pour l'associer à leurs produits ou services et les individualiser par rapport à des produits ou services concurrents.

### **Lisibilité**

Aptitude d'un texte à être lu et à une image à être interprétée.

### **Proportionnellement**

Rapport de grandeur entre deux quantités.

### **Préséance**

Droit d'être utilisé en premier lieu. Hiérarchie d'utilisation

### **Vectériel**

Forme dont l'information est décrite sous forme de lignes

### **Pixel**

Plus petit élément d'une surface d'affichage auquel on peut associer individuellement une couleur et une intensité..

### **Police de caractère**

Ensemble des caractères alphabétiques, des chiffres et des symboles du même type dans un style, une graisse et un corps déterminés.

### **Code de couleur en CMYK**

Méthode de représentation de la couleur basée sur les encres d'impression couleur standard : cyan, magenta, jaune et noir. Utiliser ce code de couleur en mode impression.

### **Code de couleur en RGB**

Les trois couleurs de base sur lesquelles repose un mode de composition de couleurs fondé sur le principe des couleurs additives. Utiliser ce code de couleur en mode écran.

### **Code de couleur en PMS**

Couleurs Pantone. Système de couleurs informatisé permettant de choisir une nuance en donnant simplement sa référence. Utiliser ce code de couleur en mode impression.

### **Code de couleur en HTML**

Langage de balisage de texte qui permet la création de documents hypertextes affichables par un navigateur Web. Utiliser ce code de couleur en mode écran.

### **Interlignage**

Dans un texte, espace entre les lignes de caractères.



# CONTACT

---

Pour plus d'information au sujet du guide des normes graphiques du Cégep de Saint-Jérôme et de son utilisation, ou pour obtenir les fichiers électroniques des différentes versions du logotype ou une approbation de production d'une pièce signée Cégep de Saint-Jérôme, veuillez contacter le :

**Service des communications et de la promotion**

450 436-1580, poste 1111  
communications@cstj.qc.ca

